

PLFSS 2023 : malgré les annonces, on reste loin d'une réelle politique de prévention

Le gouvernement dévoilait lundi 26 septembre le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2023 avec une forte ambition: «mettre en œuvre le virage préventif». Une ambition salubre... qui ne semble pas se traduire dans le texte du projet de loi.

Des consultations médicales de prévention, une hausse du prix du tabac... autant de bonnes mesures mais qui, prises isolément, restent loin de dessiner réelle politique publique de prévention.

Celle-ci devrait en effet s'attaquer aux inégalités sociales de santé dont les addictions sont un déterminant majeur. Pour toucher les publics vulnérables, les consultations proposées à des âges clés de la vie doivent pouvoir s'appuyer sur les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) dont les missions de prévention ne sont toujours pas financées de manière pérenne.

Alors prenons vraiment un virage préventif, finançons la prévention!

On le sait, la prévention est depuis longtemps le parent pauvre de la politique de santé publique en France. C'est particulièrement vrai pour les addictions: bien qu'intégrées dans les obligations des structures d'addictologie, les missions de prévention ne bénéficient d'aucun financement pérenne.

La prévention en santé constitue pourtant un axe majeur des engagements du président de la République. La nomination d'un ministre de la Santé et de la Prévention et l'annonce par le gouvernement d'un «virage préventif» étaient ainsi de bonnes nouvelles. Malheureusement, les mesures du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2023 restent de l'ordre du saupoudrage et sont loin de dessiner une politique de prévention cohérente.

La Fédération Addiction demande :

- des **financements pérennes pour les missions prévention** des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et une augmentation des moyens des consultations jeunes consommateurs (CJC);
- des **actions de prévention ciblées** vers les jeunes et les parents, avec des financements fléchés;
- le **renforcement des campagnes** grand public, telles que le Mois sans tabac, et l'investissement de l'État dans le Dry January;
- la prise en compte des **inégalités sociales de santé** avec des actions ciblées vers les publics les plus à risque.

La prévention n'est pas qu'une collection de mesures individuelles

La prévention en matière d'addictions s'exerce à la fois en amont des consommations et auprès de celles et ceux qui commencent à consommer. Tant l'expérience des professionnels que les études sur la question montre qu'une politique de prévention efficace s'appuie sur

- le développement des aptitudes individuelles, ce qu'on appelle les compétences psycho-sociales;
- des actions de santé communautaire;
- la création d'environnements favorables;
- la création de conditions facilitant la réorientation entre les dispositifs.

Les consultations jeunes consommateurs doivent avoir les moyens de remplir ces missions de prévention auprès des plus jeunes mais les CSAPA ont également besoin des moyens pour accompagner les adultes ayant des problèmes de consommation excessive ou d'addiction car il s'agit d'une clé essentielle pour prévenir l'apparition des maladies chroniques (cancers, pathologies cardiovasculaires, etc.).

L'annonce de consultations médicales aux âges clés est donc une avancée positive mais ces actions de prévention universelle risquent de concerner essentiellement les personnes déjà les plus soucieuses de leur santé. Il est donc indispensable de les coupler à un renforcement des moyens affectés aux actions de prévention et d'accompagnement s'adressant spécifiquement aux publics les plus vulnérables et éloignés du système de soins.

Tabac : augmenter le prix... et ensuite ?

De même, la hausse du prix du tabac a une efficacité réelle sur la baisse des consommations (à condition d'être inscrite dans une trajectoire durable de hausse...) mais elle doit s'accompagner d'autres mesures pour avoir un effet pérenne: alors que le Programme national de lutte contre le tabac prend fin en 2022, l'accent sur l'aide et l'accompagnement des fumeurs, tout particulièrement là-aussi ceux qui sont en difficultés sociales, doit être renforcé en utilisant tous les moyens disponibles y compris le vapotage. Là encore, les CSAPA sont mobilisés et peuvent jouer un rôle important sous réserve d'être réellement soutenus dans ces missions de lutte contre le tabagisme

Mais l'enjeu des addictions en santé publique ne se limite pas au seul tabac. Sur l'alcool d'abord, il est temps pour l'État de prendre ses responsabilités, par exemple en s'investissant enfin dans le Dry January: les 49 000 décès annuels liés à l'alcool sont évitables.

Plus généralement, il est surprenant que ce «*virage préventif*» ne semble pas concerner les problèmes liés aux usages de substances illicites ou aux addictions comportementales dont l'impact psychologique et social est si important notamment chez les jeunes.

Prévenir les addictions dans une société où la consommation est reine!

Jamais une société n'a autant invité et incité ses membres à consommer, à ne pas résister, à ne pas se limiter, à l'image des pratiques omniprésentes d'un marketing agressif. Rarement le stress social n'aura conduit autant de personnes à chercher détente, oubli ou évasion dans les objets d'addiction.

Alors que les centres de soins sont en tension chronique, nous avons le devoir d'agir le plus tôt possible dans l'expérience d'usage afin d'éviter, ou a minima de limiter, les dommages liés aux conduites addictives. Pour cela, une politique de prévention ambitieuse et efficace est plus que jamais nécessaire. Elle nécessite plus que des slogans : des moyens concrets et cohérents.

À propos de la **Fédération Addiction**

La Fédération Addiction est le premier réseau d'addictologie de France. Elle regroupe 190 associations, 850 établissements et services de santé, de prévention, de soins et de réduction des risques ainsi que 500 adhérents individuels, notamment médecins et pharmaciens de ville.

Contacts presse

Benjamin Tubiana
responsable de communication
b.tubiana@federationaddiction.fr
06 15 62 81 3 08